

Troisième Protocole annexé à l'Accord général sur le commerce des services

Fait à Genève, le 6 octobre 1995

Entrée en vigueur: 26 juillet 1996²³⁶

Texte: Recueil des traités de l'OMC n° 5, [IBDD de l'OMC 1995, volume 1/14-15](#), [WT/Let/55](#),
[WT/Let/99](#),²³⁷ [S/L/12](#)

Enregistrement auprès des Nations Unies: mardi 27 avril 1999, [A-31874](#), n° 45739

R.T.N.U.: [2061 R.T.N.U. 190](#)

Clauses pertinentes

...

1. Les engagements concernant le mouvement des personnes physiques annexés au présent protocole pour un Membre remplaceront ou compléteront, à l'entrée en vigueur du présent protocole pour ce Membre, les entrées pertinentes, relatives au mouvement des personnes physiques, de la Liste d'engagements spécifiques de ce Membre.

2. Le présent protocole sera ouvert à l'acceptation, par voie de signature ou autrement, des Membres concernés jusqu'au 30 juin 1996.²³⁸

3. Le présent protocole entrera en vigueur le trentième jour qui suivra le 1^{er} janvier 1996 pour les Membres qui l'auront accepté à cette date et, pour ceux qui l'accepteront après cette date, et au plus tard le 30 juin 1996, il entrera en vigueur le trentième jour qui suivra la date de chaque acceptation.

...

4. Le présent protocole sera déposé auprès du Directeur général de l'OMC. Le Directeur général remettra dans les moindres délais à chaque Membre une copie certifiée conforme du présent protocole et des notifications des acceptations dudit protocole conformément au paragraphe 3.

...

Acceptations

	<i>Acceptation</i>	<i>Entrée en vigueur</i>	<i>Notification</i>
Allemagne.....	27 juin 1996	27 juillet 1996	WT/Let/96 WT/Let/127
Australie	27 juin 1996	27 juillet 1996	WT/Let/96 WT/Let/127
Autriche	27 juin 1996	27 juillet 1996	WT/Let/96 WT/Let/127

²³⁶ Voir le document [WT/Let/96](#).

²³⁷ Une erreur typographique dans le texte faisant foi du troisième Protocole annexé à l'Accord général sur le commerce des services a été rectifiée par le biais d'un procès-verbal daté du 20 juillet 1996. La rectification concernait une erreur de numérotation à la page 3 (version espagnole): paragraphes 6, 7, 8, 9 et 10 ([WT/Let/92](#); [WT/Let/99](#)).

²³⁸ Le 30 juillet 1996, le Conseil du commerce des services a prorogé le délai d'acceptation jusqu'au 30 novembre 1996 ([S/L/28](#)).

	<i>Acceptation</i>	<i>Entrée en vigueur</i>	<i>Notification</i>
Belgique ²³⁹ (pour le Royaume de Belgique, la région flamande de Belgique, la région wallonne de Belgique et la Région Bruxelles-Capitale de Belgique) (signature sous réserve de ratification).....	30 juin 1996		WT/Let/96
Les obligations de la Belgique qui lui incombent en vertu de ce Protocole font en réalité déjà l'objet d'une application sur une base autonome. Avec la signature de ce Protocole, la Belgique s'engage à maintenir ladite application conformément à sa législation interne en vigueur.			
Ratification.....	1 ^{er} septembre 1998	1 ^{er} septembre 1998	WT/Let/241
Canada	27 juin 1996	27 juillet 1996	WT/Let/96 WT/Let/127
Danemark.....	28 juin 1996	28 juillet 1996	WT/Let/96 WT/Let/127
Espagne..... (Signature soumise à l'approbation ultérieure par le Parlement de l'expression de la volonté de l'Espagne d'accepter le Protocole)	28 juin 1996		WT/Let/96
Déclaration retirée.....	25 novembre 1996	25 décembre 1996	WT/Let/124 WT/Let/127
Finlande	26 juin 1996	26 juillet 1996	WT/Let/96 WT/Let/127
France	28 juin 1996	28 juillet 1996	WT/Let/96 WT/Let/127
Grèce (signature sous réserve de ratification)	28 juin 1996		WT/Let/96
Jusqu'à l'achèvement des procédures internes d'approbation, la Grèce appliquera les engagements contractés en son nom inscrits dans la Liste d'engagements spécifiques des Communautés européennes et de leurs États membres, annexée au troisième Protocole annexé à l'Accord général sur le commerce des services, à compter de la date de son entrée en vigueur.			
Approbation.....	28 novembre 1996	28 décembre 1996	WT/Let/127
Inde	27 juin 1996	27 juillet 1996	WT/Let/96 WT/Let/127
Irlande	27 juin 1996	27 juillet 1996	WT/Let/96 WT/Let/127
Italie (signature sous réserve de ratification)	3 avril 1996		WT/Let/74
Ratification	28 juin 1996	28 juillet 1996	WT/Let/96 WT/Let/127
Luxembourg.....	29 juin 1996	29 juillet 1996	WT/Let/96 WT/Let/127
Norvège.....	28 juin 1996	28 juillet 1996	WT/Let/96 WT/Let/127
Pays-Bas (Pour le Royaume en Europe)	28 juin 1996	28 juillet 1996	WT/Let/96 WT/Let/127

²³⁹ Le Conseil du commerce des services a décidé, le 23 juillet 1998, de réouvrir le Protocole à l'acceptation de la Belgique jusqu'au 30 septembre 1998 ([S/L/59](#)).

	<i>Acceptation</i>	<i>Entrée en vigueur</i>	<i>Notification</i>
Portugal (signature sous réserve d'approbation interne).....	28 juin 1996		WT/Let/96
Jusqu'à l'achèvement des procédures internes d'approbation, le Portugal appliquera les engagements contractés en son nom inscrits dans la Liste d'engagements spécifiques des Communautés européennes et de leurs États membres, annexée au troisième Protocole annexé à l'Accord général sur le commerce des services, à compter de la date de son entrée en vigueur.			
Approbation	29 novembre 1996	29 décembre 1996	WT/Let/127
Royaume-Uni	27 juin 1996	27 juillet 1996	WT/Let/96 WT/Let/127
Suède	30 juin 1996	30 juillet 1996	WT/Let/96 WT/Let/127
Suisse	29 novembre 1996	29 décembre 1996	WT/Let/127
Union européenne ²⁴⁰	26 juin 1996	26 juillet 1996	WT/Let/96 WT/Let/127

²⁴⁰ Le 1^{er} décembre 2009, l'Union européenne a succédé à la Communauté européenne ([WT/Let/679](#)).